DELIBERATION CA112-2025

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-6-1 et L.719-7 ;
Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'Université d'Angers, tels qu'en vigueur ;
Vu la délibération CA 003-2024 du Conseil d'Administration en date du 22 février 2024 relative à l'élection de la Présidente de l'Université d'Angers ;
Vu l'arrêté n°2025-024 du 20 février 2025 portant délégation de signature en faveur de M. Olivier LAIGNEAU ;
Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'administration le 04 décembre 2025 ;

Objet de la délibération : Calendrier universitaire 2026-2027

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 11 décembre 2025, le quorum étant atteint, arrête :

Le calendrier universitaire 2026-2027 est approuvé avec les modifications apportées en séance.
Cette décision est approuvée à l'UNANIMITE avec 22 voix POUR.

Fait à Angers, en format électronique

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services
Olivier LAIGNEAU
Signé le 15 décembre 2025

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire, elle pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Présidente de l'Université d'Angers ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes.
La Présidente de l'Université d'Angers peut être saisie par voie postale, à l'adresse suivante : Présidence de l'Université d'Angers 40, rue de Rennes - BP 73532 49035 - ANGERS cedex 01
La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île Gloriette, CS 24111 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyens » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr
Conformément aux articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, en cas de refus opposé à un éventuel recours gracieux déposé auprès de la Présidente de l'Université ou de rejet implicite consécutif au silence gardé durant deux mois par la Présidente ainsi saisie, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un nouveau délai de deux mois selon les modalités précitées. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché et mis en ligne le : 17 décembre 2025

Calendrier universitaire 2026/2027

Date administrative de début d'année universitaire

mardi 1er septembre 2026

Dates limites de réunion des jurys 2ème session

Le conseil de gestion peut imposer une date antérieure à celle proposée dans le calendrier officiel

	2026/2027
Licence & DEUST	Vendredi 10 septembre 2027
Master 1	Vendredi 17 septembre 2027
Licences professionnelles	Vendredi 8 octobre 2027
Master 2	Vendredi 19 novembre 2027
Diplômes d'université	Vendredi 19 novembre 2027

Congés universitaires

	Vacances scolaires Académie de Nantes (zone B)	**Vacances universitaires Université d'Angers**
Automne	Fin des cours samedi 17 octobre, reprise lundi 2 novembre 2026	Fin des cours samedi 24 octobre, reprise lundi 2 novembre 2026
Fin d'année	Fin des cours samedi 19 décembre 2026, reprise lundi 4 janvier 2027	Fin des cours samedi 19 décembre 2026, reprise lundi 4 janvier 2027
Hiver	Fin des cours samedi 20 février, reprise lundi 8 mars 2027	Fin des cours samedi 27 février, reprise lundi 8 mars 2027
Printemps	Fin des cours samedi 17 avril, reprise lundi 3 mai 2027	Fin des cours samedi 24 avril, reprise lundi 3 mai 2027

Informatique – journées de coupure Apogée

Lundi 16 novembre 2026
Lundi 8 février 2027
Lundi 10 mai 2027

Périodes et modalités d'inscription

Clôture des inscriptions administratives

	2026/2027
Pluripass - L1 – L2 – L3 – BUT - LP - M1 – M2	Vendredi 25 septembre 2026
Etudiants de Master passant en jury de 2ème session	Vendredi 27 novembre 2026
Formations en alternance	Vendredi 6 novembre 2026
Doctorat	Vendredi 20 novembre 2026

Inscriptions tardives

Traitées par les directeurs des composantes	Jusqu'au vendredi 16 octobre 2026 inclus
Date limite d'annulation d'inscription avec remboursement	Vendredi 2 octobre 2026 (formations débutant au 1er semestre) Vendredi 5 février 2027 (formations débutant au 2ème semestre)

Date limite d'arrivée tardive

Mercredi 30 septembre 2026

Date limite d'annulation d'inscription en PluriPASS

Vendredi 2 octobre 2026

(L'étudiant renonce à suivre les cours et à postuler aux filières santé)

Date limite d'inscription administrative aux modules de formation accès santé :

Vendredi 16 octobre 2026

Evènements Université d'Angers

Campus Day

Jeudi 17 septembre 2026

Opération « m'essayer c'est m'adopter »

Du lundi 19 octobre au vendredi 23 octobre 2026

Du lundi 1er mars au vendredi 5 mars 2027

Portes ouvertes

Samedi 6 février 2027

Forum des métiers à destination des étudiants de Pluripass et LAS

6 janvier 2027

Séminaire des services de scolarité

1 demi-journée à l'automne 2026
1 demi-journée au printemps 2027